

Panneau de communication de chantier

Consignes d'utilisation techniques et mise en oeuvre

Vous pouvez mettre en place un panneau en version murale ou portative (sur pieds).

Le panneau devra être en PVC, épaisseur 10 mm, format 2000x2000 mm.

Il respectera la charte graphique jointe, version A ou version B.

L'impression numérique du visuel sera réalisée à partir d'encre éco solvants, tenue extérieure.

- **En version murale**, il appartient au prestataire d'utiliser le bon système de fixation en fonction du mur ou du support sur lequel le panneau sera posé. Le type et le nombre de fixation devront être adaptés au mur support.
- **En version portative**, il sera obligatoirement utilisé pour un panneau 2000x2000mm, 2 poteaux galva section 80 x 80 mm, épaisseur 2 mm, longueur unitaire 4000 mm et de 3 traverses galva horizontales. Chaque poteau sera scellé dans le sol dans un massif béton prévu à cet effet et dont les formats devront permettre de résister à tous types de vents.

Chaque poteau aura au minimum une longueur de 500 mm scellé dans le béton

Le panneau PVC sera alors fixé par vis sur chaque poteau en nombre de fixations suffisantes de façon à assurer une parfaite tenue par tous types de temps.

Il est primordial de respecter les préconisations précisées ci-dessus afin de mettre en place une signalétique dans le respect des normes de sécurité.

La Région Centre décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de détérioration liées au non respect des consignes.

✉ **Contact pour les besoins d'ordre technique :**

Sophie ESPINET - sophie.espinet@regioncentre.fr - 02.38.70.30.16

Exemple : Version A pour le Centre de Loisirs d'Amboise.

